



Conclusions

Les besoins de connaissance de la biodiversité portent sur différents niveaux d'organisation du paysage végétal (habitats, trames, écosystèmes), et concernent à la fois leur répartition (réelle et potentielle) et leur évolution dans le temps (passé, présent et futur).

La **phytosociologie paysagère** apparaît comme une science adaptée pour répondre à ces besoins. En effet, elle offre un cadre pertinent pour la réalisation d'une typologie emboîtée des unités de végétation (communautés, séries, géoséries de végétation) qui permet d'appréhender les changements d'échelles de perception du tapis végétal nécessaires à l'étude des habitats, des trames ou des écosystèmes. Elle prend également en compte la dynamique spatio-temporelle du paysage végétal, avec notamment une information sur les végétations potentielles d'un territoire.

L'échelle de restitution cartographique retenue (1:25 000) et le besoin de disposer d'informations sur les végétations réellement présentes ont conduit à créer un niveau typologique spécifique, les **cellules paysagères**, sur lesquelles est centré le levé de l'information cartographique. Les cellules paysagères correspondent à des types de prairies, de pelouses, de fourrés, de landes, de garrigues, de forêts, etc.

La démarche méthodologique a pour objectif de caractériser et de cartographier les cellules paysagères, c'est-à-dire des unités de végétation homogènes sur le plan écologique et physiognomique. Chaque unité de végétation cartographiée comporte une information relative à une cellule paysagère qui s'inscrit dans une série ou une petite géosérie de végétation et qui est constituée d'associations végétales. À partir de ces informations, les correspondances avec les habitats d'intérêt communautaire peuvent être effectuées.

La cartographie de la végétation à l'échelle des unités paysagères implique la production d'outils typologiques, de fonds cartographiques et d'outils informatiques.

La production de fonds cartographiques (carte des physiognomies et carte des enveloppes écologiques) est le résultat d'un travail multidisciplinaire associant photo-interprètes, télédéTECTEURS, géographes, géomaticiens, écologues et phytosociologues. Les fonds cartographiques sont indispensables pour disposer d'un cadre commun pour la délimitation spatiale du territoire et une source d'information, produite de manière homogène, pour la cartographie finale.

La carte des physiognomies et la carte des enveloppes écologiques constituent des productions très utiles pour répondre à certaines politiques ou pour bâtir un échantillonnage d'acquisition de connaissances plus précises. La poursuite des travaux méthodologiques pour leur élaboration constitue donc un enjeu majeur. Le développement rapide des

techniques de télédétection, de modélisation et l'amélioration de la définition et de l'accès aux images aériennes et satellites laissent entrevoir la possibilité de développer des cartes encore plus performantes dans un proche avenir. Sur tous ces sujets, la recherche-développement devra être poursuivie au bénéfice d'une plus grande efficacité des travaux de cartographie.

La production des **outils typologiques** est tout autant déterminante puisque les informations nomenclaturales servent de notice pour la lecture des cartes. En particulier, **les catalogues des groupements végétaux** et les catalogues des séries et géoséries de végétation et de leurs cellules paysagères sont établis pour répondre aux besoins territoriaux de connaissance et s'appuient sur la production de relevés de végétation effectués sur le terrain. Les données des catalogues des groupements végétaux sont directement liées au Prodrome des végétations de France (PVF) et ont vocation à alimenter le référentiel national Habref, tout comme les données des catalogues des séries et géoséries de végétation.

L'élaboration et la consolidation nationale des catalogues constituent un enjeu majeur pour permettre des cartographies détaillées. Les catalogues et leur gestion *via* des bases de données constituent des outils utilisables et valorisables au-delà des besoins de cartographie (évaluation de la rareté, de la patrimonialité, hiérarchisation des enjeux de conservation...).

La cartographie de la végétation, conçue à travers un emboîtement d'échelle et dans un cadre de dynamique spatio-temporelle, est essentielle pour venir en appui aux gestionnaires d'espaces et plus généralement aux politiques publiques et sectorielles. La cartographie au 1/25 000, centrée sur les cellules paysagères, permet d'envisager de multiples valorisations :

- connaissance affinée des habitats d'intérêt communautaire, caractérisation des trames, des continuités écologiques ;
- des services écosystémiques, évaluation des menaces et délimitation d'espaces à enjeux...